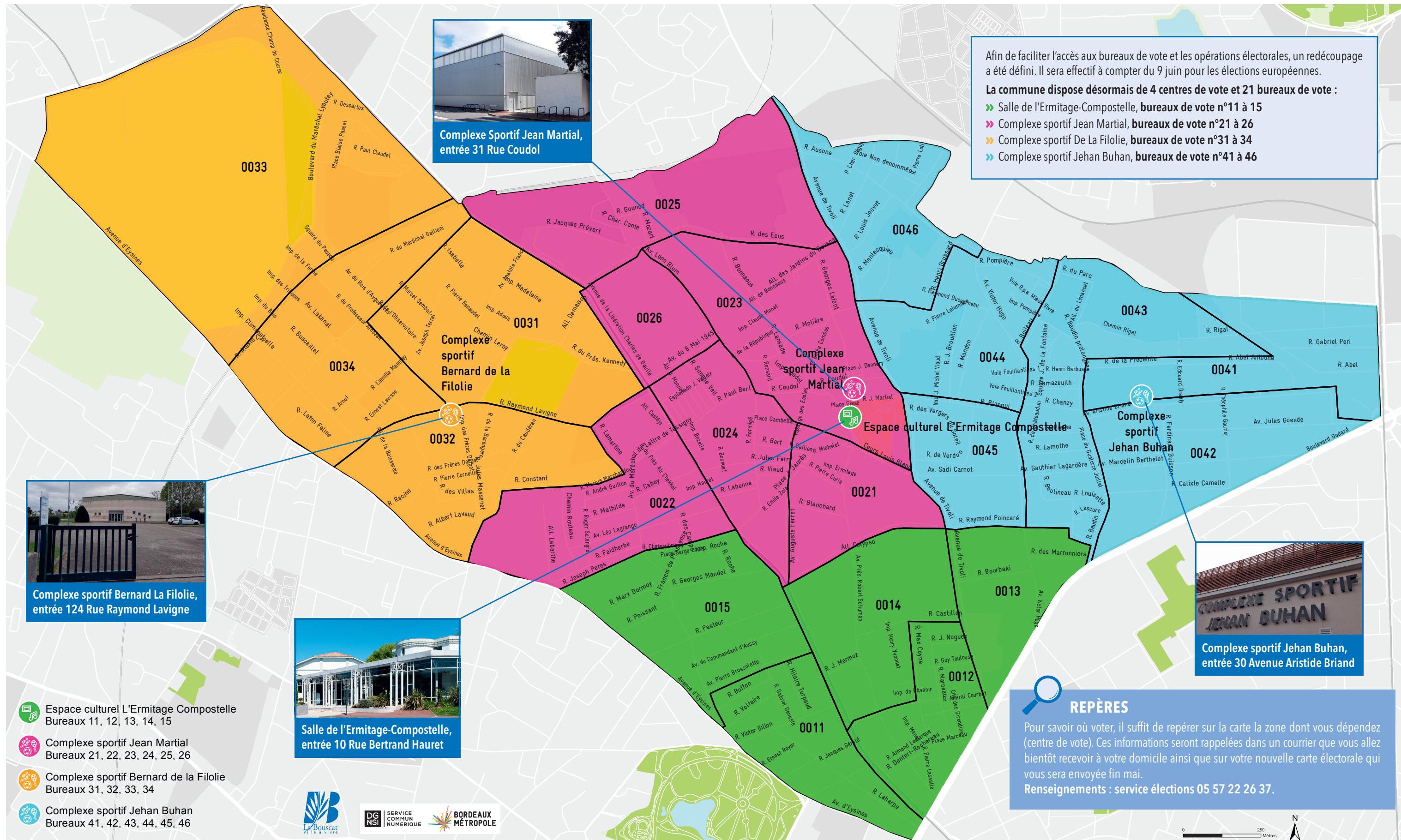


ÉLECTIONS : VOS BUREAUX DE VOTE CHANGENT



Afin de faciliter l'accès aux bureaux de vote et les opérations électorales, un redécoupage a été défini. Il sera effectif à compter du 9 juin pour les élections européennes.

La commune dispose désormais de 4 centres de vote et 21 bureaux de vote :

- Salle de l'Ermitage-Compostelle, bureaux de vote n°11 à 15
- Complexe sportif Jean Martial, bureaux de vote n°21 à 26
- Complexe sportif De La Filolie, bureaux de vote n°31 à 34
- Complexe sportif Jehan Buhan, bureaux de vote n°41 à 46



- Espace culturel L'Ermitage Compostelle Bureaux 11, 12, 13, 14, 15
- Complexe sportif Jean Martial Bureaux 21, 22, 23, 24, 25, 26
- Complexe sportif Bernard de la Filolie Bureaux 31, 32, 33, 34
- Complexe sportif Jehan Buhan Bureaux 41, 42, 43, 44, 45, 46

REPÈRES

Pour savoir où voter, il suffit de repérer sur la carte la zone dont vous dépendez (centre de vote). Ces informations seront rappelées dans un courrier que vous allez bientôt recevoir à votre domicile ainsi que sur votre nouvelle carte électorale qui vous sera envoyée fin mai.

Renseignements : service élections 05 57 22 26 37.